

Compte rendu de la séance publique du mardi 26 mars 2019 à 14 h30

Communication de Louis FAIVRE D'ARCIER

Jean-Jacques Régis de Cambacérés 1753-1824

Excusés :

Georges BOULON
Jean-François DUCHAMP
Michel LAGARDE
Philippe MIKAELOFF
Gérard PAJONK
Marguerite YON

Annonces

•Conférence de Micha Roumantzief « Marc Bloch, historien et résistant, arrêté à Caluire en 1944 », salle du Conseil, Hôtel de Ville de Caluire, jeudi 28 mars à 18 h.

• Les Archives départementales et métropolitaines participent au festival « Quai du polar », - le 30 mars à 16 h, Rencontre avec Patricia Tourancheau, chef de la rubrique police, banditisme et faits divers à *Libération* pendant 30 ans, journaliste et écrivaine, spécialiste des grandes affaires criminelles ;

- le 30 mars à 17 h « l'affaire Roche et le crime de Marchampt » ainsi que l'exposition d'archives policières et judiciaires « Des crimes aux archives ! » ;

• Les Archives municipales de Lyon présentent une exposition du 20 mars au 29 mai 2019 intitulée « De pierre et d'esprit » qui regroupe diverses photos de Gilles Framinet sur la lumière dans les lieux de culte.

- Au Parc de la Tête d'Or, à l'Orangerie, une exposition sur « Poivre, un Lyonnais chasseur de plantes » du 6 avril au 7 juillet 2019. Rappel : l'Académie organise une journée d'études sur Pierre Poivre le 13 juin.

- « Gabriel Chevallier, 50 ans après », par Didier Bazy, conférence le 6 avril à 10h 30 à Clochemerle avec présentation d'archives déposées aux Archives départementales et métropolitaines.

Après les différentes annonces, le président Jean-Pol Donné présente le conférencier. Élève de l'École des chartes, licencié d'histoire, Louis Faivre d'Arcier a commencé sa carrière comme conservateur aux Archives de Paris ; après un passage au ministère de la Justice, puis à la Cour des comptes, il a été nommé directeur des Archives municipales de Lyon en 2015. Il a souvent eu la gentillesse de nous accueillir dans ses locaux et prépare actuellement (avec plusieurs de nos confrères) une exposition sur notre confrérie qui est programmée pour l'année 2020.

Communication

Le résumé détaillé se trouve sur le site de l'Académie. Cambacérés a été un personnage important : conseiller à la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier comme son père, puis député à la Convention ; sous le Directoire, il est membre du Conseil des Cinq-Cents, puis ministre de la Justice. Il soutient le coup d'État du 18 Brumaire ; à l'époque du Consulat, il est nommé 2^e consul en décembre 1799 et préside le Sénat ; enfin, avec l'instauration de l'Empire, en 1804, il devient archichancelier.

Le personnage est paradoxal ; on lui a reproché sa versatilité politique (qui n'était pas exceptionnelle à l'époque), son goût du luxe. Célibataire endurci, sans doute homosexuel, son image a été ternie par les caricaturistes et par de faux *Mémoires* apocryphes et ironiques qui lui ont été attribués. Ses vrais *Mémoires* ont été ignorés pendant longtemps.

Dès 1790, acquis aux idées nouvelles, il abandonne armoiries et particule. Bon juriste, député à la Convention, il rédige plusieurs projets de code civil soumis à la discussion des assemblées (à la Convention le 9 août 1793, un autre le 9 septembre 1794 ; au Conseil des Cinq-Cents, le 14 juin 1796) ; sous le Consulat, il surveille le travail de la commission restreinte nommée par l'exécutif chargée de rédiger les lois qui formeront le Code civil de 1804. Nombreux articles proposés par Cambacérès sont d'ailleurs repris dans le projet final. Fidèle soutien de Bonaparte, il l'aide d'abord pour devenir consul à vie, ensuite pour devenir empereur. Nommé tout de suite archichancelier de l'Empire, il est le second personnage de l'Empire et remplace Napoléon lorsque celui-ci n'est pas à Paris, ce qui est assez fréquent.

Avec la Restauration, si l'on excepte la courte parenthèse des Cent Jours au cours de laquelle il retrouve momentanément tous ses titres, il se retire de la vie politique. Il s'exile à Bruxelles ; cependant la royauté lui permet de revenir en France en 1818. Il mène une vie très dévote et meurt en 1824 en laissant des legs pieux nombreux et importants. Son enterrement est célébré avec faste.

Discussion académique

Le président Jean-Pol Donné remercie le conférencier de nous avoir ainsi fait le portrait d'un homme qui a presque disparu des manuels scolaires. Que faut-il penser de l'homme ? Peut-on dire qu'il était un homme de conviction ou qu'il a simplement été soucieux de sa propre réussite ? Réponse : On ne peut lui enlever le fait que c'était un homme de conviction, mais il a eu un vrai souci de son intérêt personnel, aussi bien sur le plan matériel que dans la poursuite des honneurs et des décorations.

Pierre Crépel rappelle que lorsque l'Académie s'est reconstituée, les trois consuls ont été nommés membres d'honneur associés. Lebrun a donné une forte somme d'argent. Comment travaillaient les trois consuls ? Se concertaient-ils régulièrement ? Réponse : ils avaient des réunions régulières ; le Premier consul avait le pouvoir de décision mais, en principe, il devait consulter les deux autres consuls.

Dominique Bertrand demande quel rôle ont joué les assemblées. Réponse : sous le Directoire, les deux chambres ont joué un rôle majeur ; elles avaient tout pouvoir en matière législative ; les Directeurs avaient tout le pouvoir exécutif ; malheureusement, la séparation des pouvoirs était rigoureuse ; exécutif et législatif étaient totalement indépendants et n'avaient pas de moyens de concertation ou de contrôle. En cas de conflit, à plusieurs reprises la solution s'est trouvée dans un coup d'État. Sous le Consulat, plusieurs assemblées se partageaient le pouvoir législatif (Sénat, Corps législatif, Tribunat) et le Tribunat a pleinement exercé son droit de contrôle. Mais il a peu à peu perdu son pouvoir au profit du Sénat dont les membres étaient cooptés et dociles.

Jean-Marc Gohier demande quels étaient les rapports de Cambacérès avec Talleyrand d'une part et avec Napoléon d'autre part. Réponse : Talleyrand s'est parfois moqué de Cambacérès, mais il n'y eut pas de conflits. Quant aux rapports de Napoléon et Cambacérès, ce furent des rapports de confiance. Cambacérès a été un bon conseiller et a été écouté. Il a été totalement fidèle et en a été récompensé.

Le conférencier conclut en rappelant la personnalité paradoxale de Cambacérès que l'on a critiqué pour une certaine mollesse, une certaine légèreté et qui finalement a mérité la confiance de Napoléon et a laissé une œuvre réelle.

Le président Jean-Pol Donné remercie encore le conférencier pour ce portrait vivant de Cambacérès qu'il a sorti de l'ombre et lève la séance à 16 heures.

Nicole Dockès-Lallement
Jacques Hochmann